

Commission des équipements et de l'aménagement durable

13 - Aménagement, habitat et urbanisme

Adhésion du Conseil Général du Bas-Rhin à l'Appel de Strasbourg sur le bâtiment et la construction, fers de lance de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique

Rapport n° CP/2015/76

Service gestionnaire:

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

Le présent rapport concerne la signature par le Département du Bas-Rhin de l'Appel de Strasbourg sur le bâtiment et la construction, fers de lance de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique qui avait été lancé lors de l'Energivie Summit dont le Département avait été partenaire en novembre dernier.

Le Conseil Général du Bas-Rhin met actuellement en œuvre de nombreuses actions relatives à la question de l'énergie et accompagne les habitants et les collectivités dans la transition énergétique. La signature de l' "Appel de Strasbourg", le Manifeste Energivie, à l'issue du premier Summit international de novembre 2014 sur le bâtiment au cœur de la transition énergétique et en préparation de la conférence Paris Climat de 2015, permettra à la collectivité de donner plus de visibilité à ses actions et la confortera sur la scène locale de la question énergétique.

Le Département a participé au Summit Energivie en novembre 2014 et y a présenté ses politiques en matière de lutte contre la précarité énergétique et plus largement en ce qui concerne la transition énergétique. Il a ainsi pu montrer qu'il est l'acteur essentiel de l'habitat et de la lutte contre la précarité énergétique, en animant les politiques publiques de réhabilitation énergétique dans le domaine de l'habitat. Il est, d'autre part, le gestionnaire du Point Rénovation Info-Service (PRIS) sur le territoire bas-rhinois, point d'entrée unique d'information et d'orientation sur la réhabilitation énergétique.

En conclusion de la manifestation a été adopté un manifeste visant à faire du bâtiment le fer de lance de l'efficacité énergétique. Cet « Appel de Strasbourg » est un document rédigé et débattu par 22 experts de renommée internationale dans le cadre de l'Energivie Summit. Plateforme de haut niveau, il est le fruit de la mobilisation d'experts français, européens et internationaux et d'un travail collectif préparé en amont, puis discuté pendant l'Énergivie Summit, auquel a pris part le Conseil Général.

Il vise à renforcer concrètement les collaborations entre le monde industriel, celui de la recherche, de la formation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs pouvoirs publics, banques et assurances dans le but de réussir la transition énergétique.

Le Manifeste Énergivie est une plate-forme de travail qui, au cours des cinq prochaines années, rassemblera les meilleurs experts et centres d'expertises européens et mondiaux pour passer méthodiquement en revue les moyens permettant au secteur du bâtiment et de la construction de contribuer plus efficacement à la réduction globale des émissions de CO2 et de gaz à effet de serre (GES).

Il ne concerne pas que les bâtiments. Il fait le lien entre urbanisme et aménagement urbain, finance et investissement et génie civil en mettant l'accent sur la responsabilité et

les opportunités pour les entreprises pionnières en matière d'environnement bâti (« built environment ») bas carbone.

Ce manifeste sera notamment présenté en contribution de la Conférence Paris Climat qui se tiendra fin 2015.

Aujourd'hui l'action du Conseil Général du Bas-Rhin en matière d'énergie est multiple :

- Le Plan Climat Energie territorial du Bas-Rhin, adopté en juin 2013,
- La lutte contre la précarité énergétique, menée dans le cadre de son action relative à l'habitat (habitat locatif et soutien aux propriétaires occupants),
- L'appel à projet Quartier + 67 pour prendre en compte le volet énergétique du logement et des déplacements,
- L'articulation entre le TSPO (transport en site propre ouest) et les territoires traversés (transport, urbanisme, aménagement),
- L'incitation au covoiturage avec le développement des aires de covoiturage à l'échelle départementale,
- L'intégration des enjeux énergétiques dans la gestion des zones d'activités (PFDA-plateforme départementale d'activité de Brumath, réserves foncières pour géothermie),
- Les économies d'énergie engagées pour le patrimoine bâti départemental : régulation du chauffage, remplacement de chaufferies, consommation électrique, isolation des bâtiments, certificats d'économie d'énergie, gestion technique centralisée, sensibilisation des usagers à leur consommation,
- L'information multimodale des usagers pour les modes de transport en partenariat avec les autres autorités organisatrices des transports,
- La convention cadre avec la Chambre d'Agriculture avec des actions en faveur des circuits courts, des économies d'énergie et des énergies renouvelables,
- L'aide aux EHPAD (établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes), écoles, bibliothèques et médiathèques, conditionnée au respect de critères énergétiques,
- Les subventions à des associations œuvrant dans le domaine de l'énergie (ex : Alter-Alsace énergie).

Dans le futur, les actions relatives à l'énergie pourront s'étendre comme par exemple la valorisation des fauches le long des routes départementales ou l'optimisation de la flotte départementale de véhicules dans le cadre de la future loi de transition énergétique.

Le Conseil Général est ainsi, de fait, un acteur majeur du Bas-Rhin sur le thème de l'énergie.

Son adhésion au Manifeste Energivie, ci-joint, sous la forme de la co-signature de la collectivité, permettrait de donner plus de visibilité à ses actions et de la positionner sur la scène de la question énergétique : les Départements gardent en effet le chef de filât sur la lutte contre la précarité énergétique comme le stipule la loi MAPTAM sans remise en cause par le projet de loi NOTRe en l'état actuel des discussions au Parlement.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'être cosignataire de l'Appel de Strasbourg sur le bâtiment et la construction, fers de lance de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique et autorise son président à adhérer à cette démarche.

Strasbourg, le 16/02/15

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL